

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL 20 mars 2015 Compte rendu sommaire

Présents : MM de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, CALVEL Thierry, VIALADE Régis, VIALADE Sophie, BAILLOU Philippe, GUIRAUD Gaëlle, COMBES Hubert

Absents (représentés) : MM

Absents : MM

Modification de l'ordre du jour, à la demande de Monsieur le Maire.

Le conseil municipal accepte la modification et décide d'ajouter l'adhésion au service commun pour l'instruction des autorisations d'occupation du sol mis en place par la CCCLA.

○ **ADHESION AU SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATION D'OCCUPATION DES SOLS MIS EN PLACE PAR LA CCCLA**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte d'adhérer au service mis en place par la CCCLA.

Ce service aura la charge l'instruction :

- des permis de construire
- des permis de démolir
- des demandes conjointes de permis de démolir et permis de construire
- des déclarations préalables complexes
- des certificats d'urbanisme

○ **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION-AFFECTATION DES RESULTATS**

Budget principal :

Affectation en investissement : 130 092.36 €

Excédent de fonctionnement : 277 191.32 €

Budget eau assainissement

Excédent d'investissement : 29 086.93 €

Excédent de fonctionnement : 7 239.34 €

Budget village vacances

Excédent de fonctionnement : 33 765.15

Budget CCAS

Excédent de fonctionnement : 671.20 €

Le conseil municipal vote les comptes administratifs 2014 et approuve les comptes de gestion de la trésorerie.

○ **OUVERTURE DE LA PISCINE**

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les horaires d'ouverture, soit du 1^{er} juillet au 31 août 2015, tous les jours de 11h à 12h30 et de 13h30 à 19h30.

Les tarifs des billets d'entrée seront fixés comme suit :

+ de 14 ans : 2.00 € / ticket

- de 14 ans : 1.00 € / ticket

- + de 14 ans : 15.00 € / carnet de 10 tickets
- de 14 ans : 7.00 € / carnet de 10 tickets

Création de postes d'éducateur sportif :

Le conseil municipal décide de créer deux postes d'éducateur des APS (MNS), à raison de 30 heures / semaine du 1^{er} juillet au 31 août 2015, pour le fonctionnement de la piscine municipale.

○ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le conseil municipal décide d'attribuer, aux associations, les subventions suivantes :

Association Sportive Verdunoise :	300 €
Donneurs de sang :	100 €
Ecrin d'Oc :	100 €
Les Roumious :	150 €
La Cassolo Verdunoise :	150 €
Le Club des Aînés :	500 €
Les Chanteurs de la Montagne Noire :	300 €
L'ACCA :	200 €
La pêche Verdunoise :	200 €
Le Comité des Fêtes :	2 500 €

○ **ETUDE DES INVESTISSEMENTS 2015**

Le conseil municipal prend connaissance des différents travaux à réaliser en 2015.